



HAL
open science

L'espace et le temps des liens ville-agriculture : une présentation systémique du cas de Montpellier et sa région

Coline Perrin, Françoise Jarrige, Christophe-Toussaint Soulard

► To cite this version:

Coline Perrin, Françoise Jarrige, Christophe-Toussaint Soulard. L'espace et le temps des liens ville-agriculture : une présentation systémique du cas de Montpellier et sa région. Cahiers Agricultures, 2013, 22 (6), pp.552-558. 10.1684/agr.2013.0671 . hal-02646544

HAL Id: hal-02646544

<https://hal.inrae.fr/hal-02646544>

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

L'espace et le temps des liens ville-agriculture : une présentation systémique du cas de Montpellier et sa région

Coline Perrin¹
Françoise Jarrige²
Christophe-Toussaint Soulard¹

¹ Inra
UMR 0951 Innovation
2, place Pierre Viala
34060 Montpellier cedex
France
<coline.perrin@supagro.inra.fr>
<soulard@supagro.inra.fr>

² Montpellier Supagro
UMR 0951 Innovation
2, place Pierre Viala
34060 Montpellier cedex
France
<jarrige@supagro.inra.fr>

Résumé

Cet article propose une lecture des liens entre la ville de Montpellier et l'agriculture qui l'environne faisant appel à l'histoire longue, à l'analyse des dynamiques spatiales et des politiques publiques. La croissance de Montpellier a été historiquement liée à l'essor du vignoble languedocien. Mais dans la seconde moitié du xx^e siècle, ville et agriculture se sont tourné le dos : étalement urbain *versus* filière viticole. Depuis une dizaine d'années, de nouveaux liens se tissent entre la ville et l'agriculture : l'agglomération de Montpellier a associé la viticulture de qualité à son image territoriale et a initié une politique ambitieuse de préservation des terres agricoles pour maîtriser l'étalement urbain. Parallèlement, la crise viticole a laissé une place au développement d'autres filières agricoles répondant souvent à de nouvelles demandes urbaines. Aujourd'hui, le devenir de l'agriculture semble ouvert : aux portes de Montpellier se combinent différentes formes d'agriculture urbaine, les acteurs publics agissent que ce soit sous l'angle de l'action foncière ou de projets de territoire ; dans le périurbain plus éloigné, des dynamiques résidentielles fortes se conjuguent avec des évolutions agricoles autour du terroir et des circuits courts de commercialisation notamment. Le cas de Montpellier offre ainsi un panel des dynamiques agri-urbaines et nous amène à réfléchir aux échelles d'espace et de temps des systèmes agri-urbains.

Mots clés : agriculture périurbaine ; développement agricole ; durabilité ; Languedoc-Roussillon ; relation ville campagne.

Thèmes : économie et développement rural ; systèmes agraires.

Abstract

The relations between city and agriculture in time and space: A systemic review in the city-region of Montpellier

This paper deals with the relations between city and farming activities through long term history, spatial dynamics and analysis of public policies. The growth of Montpellier-city was historically linked to the expansion of the vineyard and wine economy. In the second half of the 20th century however, the city and farming drew apart: urban sprawl *versus* the wine industry. Over a decade, new relations have arisen: Montpellier city-region has linked high quality wines to its image and set up a Masterplan including planning tools for conservation of farmland and containment of urban sprawl. At the same time, the decline in the wine industry has released land for new farming systems that are better connected with growing urban demands for local food. Today, the future of agriculture is open: various combinations of farming systems are identified on the fringes of Montpellier. Public actors are better taking agriculture into account in land use planning and territorial projects. Further outwards from the city, areas of fast residential suburban growth are also experiencing new farming systems based on terroir production and short food supply chains. The case of the Montpellier city-region offers a large panel of the agri-urban trends

Tirés à part : C. Perrin

doi : 10.1684/agr.2013.0671

Pour citer cet article : Perrin C, Jarrige F, Soulard CT, 2013. L'espace et le temps des liens ville-agriculture : une présentation systémique du cas de Montpellier et sa région. *Cah Agric* 22 : 552-8. doi : 10.1684/agr.2013.0671

that can be observed around Mediterranean cities of Southern Europe, which leads us to seek to clarify the scales of space and time of agricultural urban systems.

Key words: agricultural development; Languedoc Roussillon; peri-urban agriculture; rural urban relations; sustainability.

Subjects: economy and rural development; farming systems.

Ville du Bassin méditerranéen, Montpellier fut longtemps une ville viticole. Tournant le dos à son agriculture, elle s'est ensuite affirmée comme une ville du secteur tertiaire. Le vignoble intra- et périurbain a reculé face à la dynamique urbaine et à la succession de crises viticoles, mais il occupe toujours la majorité des espaces agricoles périurbains (Abrantes *et al.*, 2010). Au centre de Montpellier, des îlots agricoles subsistent dans les interstices urbains. Depuis une dizaine d'années, les citadins et les collectivités locales portent un nouvel intérêt à l'agriculture : ils montent des projets agricoles en lien avec des circuits courts alimentaires, des jardins collectifs ou des terroirs d'AOC. Après cinquante ans d'abandon et de séparation, ces initiatives à l'interface entre les mondes agricole et urbain marquent-elles un renouveau des liens, voire une nouvelle alliance entre la ville et l'agriculture ?

À cette hypothèse de reconnexion entre la ville et l'agriculture font écho les travaux qui voient dans l'agriculture urbaine une composante de la durabilité urbaine, de l'écosystème urbain. La ville est alors vue comme une ferme (Viljoen *et al.*, 2005), un paysage comestible (Bhatt *et al.*, 2009) ou une ville fertile (Salomon-Cavin, 2012). Au-delà de la notion de multifonctionnalité, qui a longtemps été au cœur des recherches françaises sur la durabilité de l'agriculture périurbaine (Fleury, 2005 ; Jouve et Padilla, 2007), les travaux récents se concentrent sur les interactions et les synergies entre l'agriculture et la ville (Monteventi *et al.*, 2008 ; Poulot, 2011). Le concept fédérateur de système agri-urbain, proposé dans le projet de recherche Durabilité des agricultures urbaines en méditerranée (DAUME) (Valette *et al.*, 2012), relie ces travaux sur l'agriculture dans la ville durable au concept

de système agricole renouvelé par une lecture constructiviste et territorialisée du développement durable (Rieutort, 2011 ; Soulard & Kockmann 2012). Cet article s'appuie sur ces approches systémiques des interactions entre dynamiques urbaines et agricoles pour tester l'hypothèse d'une reconnexion entre la ville et l'agriculture autour de Montpellier. Pour cela, nous proposons une double lecture, temporelle puis spatiale, des liens ville-agriculture, basée sur un travail de synthèse bibliographique, d'analyse documentaire des politiques publiques et d'entretiens auprès d'acteurs représentatifs de la diversité des intervenants locaux publics et privés. Dans une première partie, l'observation des dynamiques urbaines et agricoles autour de Montpellier sur le temps long permet de dégager trois figures des liens ville-agriculture dynamisées successivement par le système agricole, puis par le système urbain, et enfin par l'affirmation de territoires intercommunaux, urbains et périurbains. Dans une seconde partie, nous identifions une mosaïque de dynamiques agri-urbaines qui coexistent autour de Montpellier et s'appuient sur les figures dégagées précédemment. Cette connaissance de la diversité spatiale nous aide enfin à discuter le concept de système agri-urbain.

Une lecture dans le temps : trois figures successives des liens ville-agriculture

L'évolution des relations entre Montpellier et son agriculture reflète le changement de statut du périurbain : les campagnes productives dominées

par la ville sont ensuite consommées par la ville (urbanisées et utilisées pour les loisirs), avant de faire l'objet de nouvelles transactions (entre ruralité et urbanité, entre agriculteurs et urbains) (Vanier, 2005).

Avant 1960, Montpellier est une ville viticole

L'histoire de Montpellier est étroitement liée à celle du vignoble languedocien. Comme les villes voisines de Béziers ou Nîmes, Montpellier fut une ville viticole.

Jusqu'au début des années 1960, la commune de Montpellier compte deux caves coopératives et une activité viticole importante. L'architecture spécifique des maisons vigneronnes (Galtier, 1961) est lisible dans les faubourgs de Montpellier et les villages voisins. Montpellier est aussi un centre de commerce du vin où résident de nombreux négociants. Montpellier est enfin une de ces « villes rentières du sol » (Juillard, 1961), dépendant du vignoble environnant, au sens où « elle vit en bonne partie de la rente foncière qu'elle y prélève » (Dugrand, 1956, p. 144). Au-delà de la bourgeoisie, qui possède des propriétés viticoles depuis le XVIII^e siècle, beaucoup de Montpelliérains sont issus des villages de la région où ils détiennent souvent encore quelques parcelles de vigne. L'emprise urbaine sur le vignoble du Bas Languedoc est donc considérable. Et la viticulture régionale organisée en coopératives est spatialement structurée par le réseau urbain hiérarchisé de villages et de petites villes connectées socialement aux grandes villes comme Montpellier, Béziers ou Nîmes (Gautier et Touzard, 1998). Les liens entre la ville et la viticulture sont donc très étroits, si étroits que Montpellier est économiquement sensible aux

crises viticoles. Jusque dans les années 1950, ce système de dépendance réciproque entre la ville et l'agriculture, fondé sur une économie primaire peu touchée par la révolution industrielle, se maintient grâce à une monoculture viticole relativement prospère.

1960-2000 : Montpellier, ville tertiaire, tourne le dos à son agriculture

De ville viticole, Montpellier devient ensuite une ville tertiaire. Dans les années 1960, la croissance démographique est stimulée par l'installation de rapatriés d'Afrique du Nord et le début du phénomène d'héliotropisme. L'essor de la métropole s'appuie sur une économie résidentielle et tertiaire, le renforcement des secteurs administratifs et universitaires, les nouvelles technologies, l'industrie et la recherche médicales et pharmaceutiques. Le slogan « *Montpellier la surdouée* » clame dans les années 1980 le renouveau et la modernité de cette ville qui tourne le dos à sa viticulture, surtout s'il s'agit de « *gros rouge qui tâche* » (Volle *et al.*, 2010).

Parallèlement, la viticulture régionale subit une crise dans les années 1970. La politique agricole commune (PAC) cesse de soutenir la production viticole avec l'accord de Dublin de 1984. Les vignobles produisant du vin de table et de l'alcool de distillation sont incités à se reconverter. En Languedoc-Roussillon, après l'instauration des primes d'arrachage définitif, plus de la moitié des exploitations viticoles disparaissent en dix ans et plus de 100 000 hectares de vignes en quinze ans, soit un quart du vignoble.

Cette récession viticole entre en synergie avec la croissance urbaine : Montpellier s'étend d'abord sur les vignobles arrachés dans la plaine littorale. Puis l'étalement pavillonnaire se poursuit dans les communes périphériques, autour d'anciens villages viticoles. Les propriétaires fonciers, souvent viticulteurs, engrangent ainsi à la fois la prime d'arrachage et la plus-value des terres liée à l'urbanisation. Des années 1960 aux années 1990, les interactions entre la ville et l'agriculture sont ainsi fortement marquées par le dynamisme urbain et la crise viticole. Les mutations sont largement

subies, tant au sein du monde professionnel agricole que parmi les élus ruraux, avec peu de coordination. La ville centre de Montpellier fait exception, sa croissance étant pilotée par un projet d'urbanisme et une politique foncière.

Depuis 2001, de la ville à l'agglomération, Montpellier renoue des liens avec l'agriculture

La reconnexion entre la ville et l'agriculture commence par les politiques publiques. Au début des années 2000, une coordination territoriale émerge en matière d'aménagement avec la reconnaissance des intercommunalités (loi Chevènement de 1999) et le renforcement de leurs compétences (loi SRU : solidarité et renouvellement urbain de 2000). Ces intercommunalités intègrent désormais le périurbain, auparavant décrit comme un espace en quête de structuration administrative et politique (Laurens, 2003). La Communauté d'agglomération de Montpellier est créée en 2001 sur 38 communes. Cet élargissement du périmètre par rapport à l'ancien district de 15 communes a pour conséquence directe d'augmenter la superficie et l'importance relative des espaces agricoles dans l'agglomération. Les questions de cadre de vie, d'environnement et de paysage s'imposent dans ces nouveaux territoires urbains d'échelle intercommunale. Parallèlement, la crise viticole se poursuit, accompagnée par de nouvelles campagnes d'arrachage, mais on observe aussi des trajectoires réussies de reconversion et de diversification. Le vignoble se concentre sur des secteurs de coteaux permettant de produire des vins d'appellation ou de cépage de bon rapport qualité-prix. Le recul de la vigne laisse aussi place au développement de nouvelles activités agricoles qui bénéficient de la proximité de la ville : élevages de loisirs (chevaux) et surfaces fourragères, maraîchage ou céréaliculture sur les terres en attente d'urbanisation (Jarrige, 2004).

Aujourd'hui, dynamisme urbain, crise viticole et diversification agricole sont des processus qui touchent l'ensemble de la région montpelliéraine. Les interactions entre la ville et l'agricul-

ture passent par des actions inscrites dans les politiques publiques – notamment à l'échelle intercommunale – mais aussi par une multitude de pratiques, initiatives et projets locaux.

Une lecture dans l'espace : la mosaïque actuelle des dynamiques agri-urbaines

Partant de l'hypothèse que le renouvellement des liens ville-agriculture passe souvent par des signaux faibles, peu perceptibles à l'échelle régionale ou dans les bilans statistiques, nous proposons d'analyser les dynamiques agri-urbaines dans trois intercommunalités très différentes : autour de Montpellier, dans le Pays de Lunel et dans la moyenne vallée de l'Hérault (*figure 1*).

Les trois sites choisis présentent un gradient d'urbanisation (*tableau 1*) : Montpellier et son agglomération sont dans l'urbain dense. La population de la communauté de communes du Pays de Lunel, située entre Montpellier et Nîmes, a doublé en 30 ans. La communauté de communes de la vallée de l'Hérault, dans la deuxième couronne périurbaine, est moins peuplée mais elle connaît depuis une dizaine d'années une croissance très forte suite à l'ouverture de l'autoroute A75 vers Béziers et de la bretelle A750 vers Montpellier.

Ces trois sites sont aussi très différents du point de vue de l'agriculture. Dans l'agglomération de Montpellier, l'agriculture ne représente plus que 22 % du territoire. La vallée de l'Hérault, le territoire le plus rural, se distingue par un nombre important d'exploitations agricoles et par la très forte domination de la vigne (qui occupe plus de 94 % des exploitations et près de 60 % des surfaces agricoles). Le Pays de Lunel présente enfin des surfaces agricoles encore importantes et une diversité de productions entre les coteaux viticoles, la plaine céréalière et maraîchère et les zones humides littorales dédiées à l'élevage extensif équin et taurin (manades).

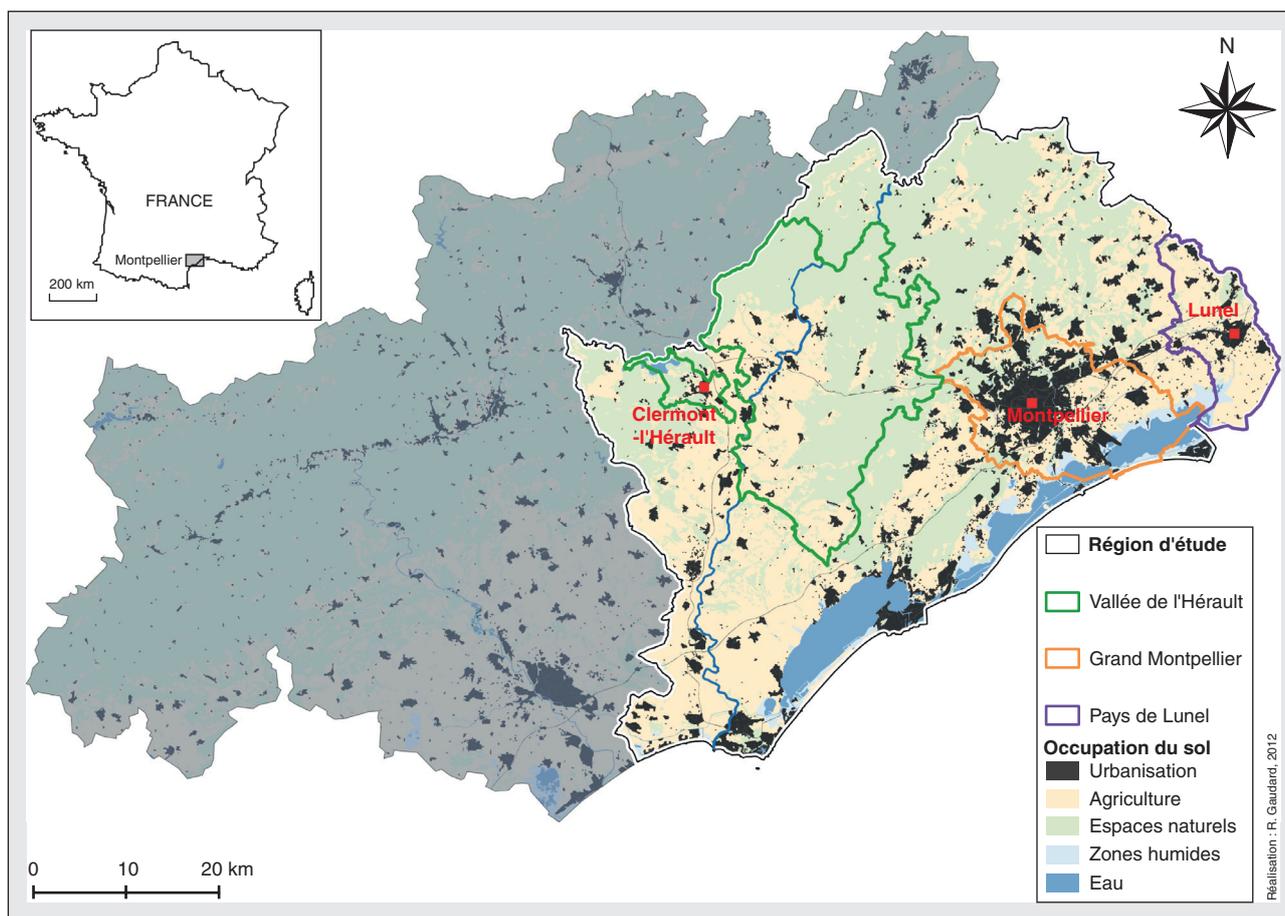


Figure 1. Localisation des trois territoires étudiés autour de Montpellier.

Figure 1. Location of the three case study areas around Montpellier.

Source de l'occupation du sol : Ocsol SIG LR, 2006.

Tableau 1. Chiffres clés des trois intercommunalités comparées.

Table 1. Key figures of the three case study areas.

	Montpellier Agglomération	CCPL	CCVH
Superficie (km ²)	421,8	136,7	481
Population en 2009	413 187	45 811	33 077
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²)	979,1	335,1	68,8
Variation de la population : taux annuel moyen 1999 à 2009 (%)	1,2	1,5	2,6
Part des résidences secondaires (2009, %)	5,3	2,9	9,4
Exploitations agricoles 2010	640	344	1 092
SAU (ha)	9 280	6 083	13 233
Part de la SAU (% de la superficie)	22,0	44,5	27,5

SAU : surface agricole utile ; CCPL : communauté de communes du Pays de Lunel ; CCVH : communauté de communes de la Vallée de l'Hérault.

Source : INSEE, 2009 Recensement général de la population, et Agreste, 2010 Recensement général agricole.

L'agglomération de Montpellier : l'agriculture progressivement intégrée au projet urbain

Avec l'institution de la Communauté d'agglomération de Montpellier, l'agriculture commence à être prise en compte dans le projet urbain grâce aux élus des communes les plus périphériques, porteurs d'une identité rurale.

Du côté des politiques publiques, la viticulture, longtemps considérée comme la seule « vraie activité agricole », est mise en patrimoine et intégrée dans le marketing territorial. En témoignent la création d'une route des vins et du patrimoine dès 2003, puis la foire annuelle de la vigne et du vin, la promotion de la vente directe aux caveaux, le soutien à la relocalisation de la cave coopérative La Domitienne et à la construction de hameaux viticoles ou la mise en avant des vins de l'AOC « Grès de Montpellier » dans les manifestations officielles de Montpellier agglomération.

Lors de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT, entre 2002 et 2006), la protection des terres agricoles émerge comme un enjeu majeur, un argument décisif pour éviter la poursuite de l'étalement urbain dans un contexte de croissance démographique soutenue. Suivant un processus d'inversion du regard, une « armature d'espaces naturels et agricoles » sert de base à l'élaboration du SCoT. Les zones d'urbanisation futures sont précisément délimitées et les zones agricoles soumises à des conditions de constructibilité très restrictives. Au final, la densification urbaine apparaît comme une réussite, mais le SCoT ne permet pas de mettre fin à la spéculation sur les terres agricoles ni au démantèlement des structures viticoles (Jarrige *et al.*, 2009).

Enfin, plusieurs projets d'agriparks témoignent d'une vision plus citoyenne des liens ville-agriculture. Dans ce cadre, deux anciens domaines viticoles à l'abandon sont acquis par la ville et par l'agglomération, avec l'objectif de combiner production agricole et forestière, services environnementaux (protection contre les risques naturels) et activités récréatives pour les citoyens. Même si les surfaces en vigne restent majoritaires, ces agriparks inté-

grent des oliveraies, des ruches, du maraîchage biologique et une pépinière d'entreprises agricoles. Selon leurs promoteurs, ces zones présentent un intérêt écologique et paysager. Elles constituent aussi pour les collectivités des réserves foncières à long terme entretenues par l'agriculture. Ainsi, les politiques de la ville et de l'agglomération intègrent peu à peu l'agriculture comme une composante de la ville durable.

Parallèlement, une autre forme d'agriculture intra-urbaine émerge au sein de la ville de Montpellier, impulsée par des associations et des citoyens à la recherche de contact avec la nature ou de liens sociaux. À la demande des habitants, la ville poursuit depuis 2004 un programme de création de jardins partagés et collectifs. Ces jardins contribuent au renouvellement des liens entre les citoyens et l'agriculture, au sens de l'activité pratique et du lien alimentaire (Scheromm, 2013).

L'agriculture périurbaine émerge aussi comme un enjeu de société dans les petites communes aux portes de Montpellier à travers l'alimentation, l'environnement ou le cadre de vie. Des municipalités, des agriculteurs et des associations sollicitent l'appui des chercheurs pour mettre en place un marché de producteurs, défendre un massif forestier contre l'incendie, s'opposer à des projets d'aménagement ou éviter le développement des friches. Au sein de Montpellier agglomération, on ne peut donc pas encore parler d'une réelle politique agricole, mais on constate la juxtaposition d'actions en faveur de l'agriculture, relevant de motifs divers : patrimonialisation de l'héritage viticole, armature verte de la ville durable, demandes citoyennes de circuits courts et de contact avec la nature. La gouvernance de ces interactions entre la ville et l'agriculture est à construire entre les différents services de l'agglomération, les municipalités qui la composent, les représentants du monde agricole et les associations de citoyens.

Le Lunellois : l'agriculture mobilisée comme facteur d'identité rurale et de cohésion sociale

Entre l'urbain et le rural, la communauté de communes du Pays de Lunel

(CCPL) affiche dans son SCoT de 2006 deux objectifs qui peuvent sembler antinomiques : celui de dépasser le seuil des 50 000 habitants – pour être reconnue comme une communauté d'agglomérations –, et celui de préserver son identité rurale pour devenir « un espace d'aération entre les agglomérations de Nîmes et Montpellier ». Le territoire connaît une crise économique et sociale et souffre d'une image de périphérie « dortoir », de « zone populaire », marquée par un taux de chômage élevé, une forte hétérogénéité sociale et par la présence de communautés d'origines marocaines et espagnoles, et de gens du voyage. Politiquement, la région est ancrée à gauche, mais le parti du Front National y est aussi de plus en plus présent, obtenant plus de 46 % des voix aux élections locales (cantonales) de 2011.

Face à cette quête d'identité, l'agriculture a été mobilisée dans le projet urbain comme une ressource territoriale, un facteur d'identité rurale et de cohésion sociale. Lors de l'élaboration du SCoT entre 2003 et 2006, la population promeut la vocation agricole du territoire. Le maintien des espaces agricoles apparaît comme un outil de défense de la qualité de vie du Pays de Lunel face aux agglomérations de Montpellier et de Nîmes. Le SCoT impose aux communes de protéger leurs zones agricoles et de réglementer étroitement les constructions. Pour « trouver un équilibre » et « dépasser l'opposition entre espaces urbanisés et espaces agricoles », il prône le « développement d'une agriculture périurbaine, privilégiant une production diversifiée, les circuits courts de commercialisation, l'agro-tourisme, le lien entre les populations... ».

Suite à cette reconnaissance *via* la politique publique, plusieurs projets agri-urbains se sont concrétisés. Comme dans le cas de l'agglomération de Montpellier, l'héritage viticole est d'abord mis en avant : un pôle œnotouristique a reçu en 2006 des financements de l'État à travers le label de pôle d'excellence rurale (PER). Ce pôle est un vaste espace d'accueil touristique et d'animation autour du patrimoine viticole, des paysages, des traditions camarguaises et des activités de nature. Il doit aussi devenir un lieu de rencontre pour les habitants. Toutefois, les viticulteurs sont dans

l'expectative, voire méfiants face à un projet qui a peu impliqué les acteurs locaux dans sa conception (Clément, 2012). En parallèle pourtant, la population se mobilise. Une association organise une exposition itinérante sur le patrimoine viticole à partir de documents et photos récoltés dans les différents villages du Lunellois (Raynaud, 2011).

La reconnexion entre les habitants du périurbain et l'agriculture passe également par l'enjeu alimentaire, à travers une série d'initiatives sur les circuits courts. La CCPL noue pour cela un partenariat avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) et l'association CIVAM 34 (Centre d'initiative pour la valorisation de l'agriculture et du milieu rural de l'Hérault). La démarche trouve un écho auprès des citoyens, qui forment une association de consommateurs en 2008 (CroqueLune), et des producteurs, qui se rassemblent en 2009 dans l'association Paysans du Vidourle. Toutefois, la seule réalisation concrète est l'organisation d'un marché paysan durant l'été en 2010 et en 2011. Ces initiatives individuelles et associatives n'ont pas été coordonnées entre elles, et la volonté politique de la CCPL d'acquiescer du foncier *via* la Safer pour installer des agriculteurs en circuits courts s'est heurtée au coût élevé du foncier.

Au final, le bilan de ces liens nouveaux entre la ville et l'agriculture autour de Lunel apparaît mitigé. Le SCoT a montré un réel intérêt des citoyens et des élus pour l'agriculture et déclenché un processus de publicisation par le débat public (Clément, 2012). Cette reconnaissance s'est traduite par des engagements politiques et plusieurs projets autour de la viticulture et des circuits courts, croisant action publique et initiatives citoyennes entre 2008 et 2011. Toutefois, cette dynamique s'est un peu essouffée avec le temps et les réalisations n'ont pas été à la hauteur des ambitions initiales.

La moyenne vallée de l'Hérault : un double développement périurbain et agricole

Dans la communauté de communes de la vallée de l'Hérault (CCVH)

l'agriculture apparaît dans les projets de territoire comme un facteur d'attraction touristique et d'entretien des paysages. La charte du Pays soutient la valorisation des terroirs locaux, avec une route de l'olivier, des vignobles et du patrimoine depuis 2003, des rencontres vigneronnes et la semaine de l'olivier organisées depuis 2006. Parallèlement, l'axe « *Pour un développement urbain harmonieux* » prévoit des actions foncières et agroenvironnementales pour que l'agriculture continue d'être un facteur de cohérence du territoire. Il s'agit de « *tenir l'espace non bâti* » par des unités viticoles compactes et l'élevage extensif. Sur le plan économique, l'agriculture est perçue comme une simple « *activité de base* » liée au tourisme, alors que l'ambition est de développer une économie tertiaire en lien avec le pôle montpellierain. Quant au projet de territoire de la CCVH élaboré en 2007, il ne mentionne pratiquement pas l'agriculture : il vise l'accueil des populations périurbaines et l'économie résidentielle.

Au final, l'agriculture est peu mise en avant dans les politiques publiques de cet espace périurbain en plein boom démographique, alors même que le tissu agricole local est dynamique, porté par des acteurs privés et associatifs. La viticulture s'est orientée vers des marchés de niche (comme le bio). Plusieurs caves coopératives jouent depuis longtemps la carte de la qualité (Montpeyroux, Saint-Saturnin-de-Lucian), des capitaux extérieurs à la région se sont investis dans le vignoble et les caves particulières se sont multipliées. À côté de la vigne, des associations d'aide à l'installation en agriculture, comme « *Terres vivantes 34* », accompagnent les installations de néoagriculteurs et la diversification des exploitations vers l'agritourisme, le loisir équestre, le maraîchage, le petit élevage ou des productions originales comme la spiruline, le kiwi ou la truffe.

L'absence de politique agricole à l'échelle intercommunale et la diversité des initiatives privées conduisent ici à identifier différentes dynamiques agri-urbaines à l'échelle communale. Dans les plus petits villages, les anciennes familles viticoles tiennent encore le conseil municipal et le foncier agricole, et les nouveaux résidents comme les néoviticulteurs

souhaitent protéger le village de l'urbanisation à venir. À Montpeyroux par exemple, le dynamisme de la cave coopérative a entraîné la municipalité à adopter une politique pour préserver le foncier agricole, pérenniser le terroir viticole et entretenir les garrigues par le pastoralisme. Dans les petites villes en fort développement pavillonnaire, en revanche, les citoyens demandent des jardins, des loisirs équestres et des produits locaux, ce qui amène les élus à soutenir des actions de diversification agricole en lieu et place des vignes à l'abandon. Enfin, dans les communes où l'économie est plus diversifiée, les élus cherchent à fixer des emplois en aménageant des zones d'activités, ou en activant des ressources locales dans des projets reliant vignoble, artisanat, et sites touristiques.

En conclusion, on observe dans la vallée de l'Hérault une multiplicité de micro-initiatives locales, plutôt portées par des acteurs agricoles dans les petits villages, et par des élus locaux dans les communes en fort développement résidentiel. Mais cet espace ne connaît pas encore de dynamique intercommunale prenant en compte les liens villes-agricultures dans le développement territorial.

Conclusion : peut-on parler de systèmes agri-urbains ?

L'analyse du renouvellement des liens ville-agriculture autour de Montpellier montre l'intérêt de la prise en compte de la longue durée des dynamiques territoriales. L'approche systémique conduit à distinguer plusieurs phases du développement urbain qui se sont appuyées sur des relations spécifiques avec l'agriculture régionale, ici le vignoble languedocien. La ville viticole forme un soubassement historique qui, s'il se trouve remis en cause par l'expansion urbaine basée sur une économie tertiaire, continue à exercer son influence aujourd'hui. Ainsi, le poids des acteurs de la filière viticole autour de Montpellier est encore très fort dans la gouvernance actuelle des

liens ville-agriculture. Mais, depuis une dizaine d'années, de nouveaux processus d'organisation des territoires sont apparus qui contribuent à changer la donne. Les intercommunalités s'engagent de plus en plus dans la structuration des liens ville-agriculture, que ce soit par conviction, avec un réel projet politique, ou par nécessité de gestion territoriale. La mosaïque agri-urbaine qui se dessine sur la période récente semble très liée à cette nouvelle organisation politique des territoires. En effet, les trois intercommunalités étudiées présentent différentes configurations d'acteurs et différentes priorités en matière d'agriculture urbaine. Ces situations contrastées révèlent des trajectoires territoriales distinctes. Du côté agricole, l'éclatement du modèle viticole dominant pendant la période précédente se confirme, et des alternatives à la viticulture s'affirment. Du côté des collectivités territoriales, se dessinent des projets agri-urbains et de nouveaux modes de gouvernances. Ces constats amènent à voir dans le système agri-urbain une approche conceptuelle intéressante pour saisir des processus dynamiques et multiscalaires. Autour de Montpellier, cette lecture montre que les liens villes-agricultures sont actuellement pris en charge par différents acteurs qui inventent de nouvelles formes d'agriculture dont on attend des services de proximité. Toutefois, les initiatives observées restent ponctuelles et instables, elles peinent à se pérenniser et à s'articuler entre elles. Leur impact possible sur la reconfiguration du système agri-urbain reste donc à relativiser, et à relier aux formes dominantes, tant agricoles (viticulture) qu'urbaines (étalement), qui continuent à prévaloir. Sur ce point, Montpellier est à l'image d'autres régions viticoles méditerranéennes comme celle du chianti en Italie (Perrin, 2011), des régions périurbai-

nes aujourd'hui confrontées à la cohabitation entre plusieurs modèles d'agriculture, et plusieurs visions du système agri-urbain. ■

Remerciements

Cette recherche a été financée par l'Agence nationale de la recherche : projet DAUME n° ANR-2010-STRA-007-01.

Références

- Abrantes A, Soulard C, Jarrige F, Laurens L, 2010. Dynamiques urbaines et mutations des espaces agricoles en Languedoc-Roussillon (France). *Cybergeo : European Journal of Geography*. [<http://cybergeo.revues.org/22869?lang=en>].
- Bhatt V, Farah LM, Luka N, Wolfe JM, 2009. Making the Edible Campus: a model for food-secure urban revitalization. *Open House International* 34 : 81-90.
- Clément C, 2012. *La publicisation des espaces agricoles périurbains : du processus global à la fabrique du lieu*. Thèse de doctorat de géographie, université Paul Valéry-Montpellier III.
- Dugrand R, 1956. La propriété rurale des citoyens en Bas-Languedoc. *Bulletin de l'Association des Géographes Français* 259-60 : 133-45.
- Fleury A, ed, 2005. L'agriculture périurbaine. *Cahiers de la Multifonctionnalité* 8.
- Galtier G, 1961. *Le vignoble du Languedoc méditerranéen et du Roussillon : étude comparative d'un vignoble de masse*. Thèse Paris - Montpellier.
- Gautier D, Touzard JM, 1998. *La viticulture face à la croissance urbaine de Montpellier : vers un nouvel équilibre ?* Communication au séminaire « gestion de l'espace périurbain de l'agglomération montpelliéraine », Ensam-ENSP, Montpellier.
- Jarrige F, 2004. Les mutations d'une agriculture méditerranéenne face à la croissance urbaine : dynamiques et enjeux autour de Montpellier. *Cahiers Agricultures* 13 : 64-74.
- Jarrige F, Thinin P, Delay C, Montfraix P, 2009. L'agriculture s'invite dans le projet urbain. Le schéma de cohérence territoriale de Montpellier Agglomération. *Innovations Agronomiques* 5 : 41-51.
- Jouve AM, Padilla M, 2007. Les agricultures périurbaines méditerranéennes à l'épreuve de la multifonctionnalité: comment fournir aux villes une nourriture et des paysages de qualité ? *Cahiers*

Agricultures 16 : 311-7. doi: 10.1684/agr.2007.0109

Juillard E, 1961. L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale. *Études rurales* 3 : 18-33.

Laurens L, 2003. Le périurbain de Montpellier ou le grand chambardement. *Revue Canadienne de Sciences Régionales* 26 : 2-3, 271-83.

Monteventi Weber L, Deschenaux C, Tranda-Pitton M, eds., 2008. *Campagne-ville : le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Perrin C, 2011. La territorialisation de l'agriculture périurbaine du Chianti : entre terroir et proximité urbaine. *Noréis* 221 : 97-109.

Poulot M, 2011. Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire. *Vertigo* 11 (2).

Raynaud C, 2011. Vingt siècles de viticulture en Pays de Lunel. *Études Héraultaises* (HS) : 184 p. [<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00739519>].

Rieutort L, 2011. La géographie française et la question rurale. In : Guibert M, Jean Y, eds. *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*. Paris : Armand Colin.

Salomon-Cavin J, 2012. Entre ville stérile et ville fertile, l'émergence de l'agriculture urbaine en Suisse ». *Environnement urbain – Urban environment* 6 : a17-31.

Scheromm P, 2013. Les jardins collectifs, entre nature et agriculture. *Métropolitiques*, 13 mai 2013. [<http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>].

Soulard CT, Kockmann F, 2012. Concevoir un projet territorial agroenvironnemental. Le concept de système agraire revisité. In : Lardon S, ed. *NSS Dialogues. Géoagronomie, paysage et projets de territoire*. Versailles : éditions Quae.

Valette E, Perrin C, Soulard CT, 2012. *Sustainable cities vs sustainable agricultures. A scientific project on agri-urban systems, North and South of the Mediterranean*. Communication à la conférence "Agriculture in an urbanizing society", Wageningen. [www1.montpellier.inra.fr/daume/].

Vanier M, 2005. La relation « ville/campagne » ré-interrogée par la périurbanisation. *Villes et Territoires. Cahiers Français* (328) [La ville dans l'espace] : 13-7.

Viljoen A, Bohn K, Howe J, 2005. *Continuous productive urban landscapes: designing urban agriculture for sustainable cities*. Amsterdam ; San Diego : Elsevier ; Architectural Press.

Volle JP, Viala L, Négrier E, Bernié-Boissard C, 2010. *La ville inventée*. Collection la ville en train de se faire. Marseille : Parenthèses.